



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

27 AOÛT 2026 – 19 H
SALLE POLYVALENTE

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale des parents pour l'élection des membres du conseil d'établissement de l'école Saint-Édouard pour l'année scolaire 2026-2027.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
La direction souhaite la bienvenue aux parents (34 parents présents).
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Mme Gauthier revoit avec les parents l'ordre du jour.
Adopté par Madame Tasha Durand
3. Désignation d'un secrétaire d'assemblée
Chantal Castonguay sera la secrétaire d'assemblée.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 août 25
[Procès verbal Assemblée générale des parents 2025-2026.docx](#)
La direction procède à la lecture du procès-verbal d'août 2025.
Proposé par Madame Audrey Laplante
Adopté par Madame Sarah Durand
5. Présentation de l'école
La direction présente le portrait de l'école, le nombre de classes par niveau ainsi que la composition de l'école-école.
Proposé par Madame Vanessa Laplante
Adopté par Madame Marie- Michèle Thorne
6. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (27 min)
[Rôles et fonctions du conseil d'établissement](#)
[Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec](#)
La direction mentionne que le rôle du membre du conseil d'établissement est de représenter l'ensemble des parents, participer aux décisions concernant la vie à l'école.
7. Nomination d'une présidence d'élection
Madame Mylène Serres se propose comme présidente d'élection.
Approuvé par l'ensemble des parents présents.
8. Élection des parents au conseil d'établissement
 - 8.1 Procédure d'élection
Il y a 2 postes à pourvoir comme parents et 2 postes comme parent-substitut.
 - 8.2 Mise en candidature
Voici les personnes qui ont soumises leur candidature :

Madame Vanessa Laplante propose Madame Andrée- Anne Bélanger.
Madame Bélanger accepte

Madame Mylène Serres propose Madame Marie- Michèle Thorne.
Madame Thorne accepte

Madame Sarah Durand accepte d'être substitut.
Madame Tasha Durand accepte d'être substitut.

8.3 Vote

Aucun vote nécessaire car le nombre exact de parents ce sont mis en candidature.

9. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut

<https://www.cssdgs.gouv.qc.ca/implication-des-parents/comite-de-parents/>

La direction présente le rôle du représentant au comité de parents. Aucun parent ne se présente au comité de parents.

10. Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents

<https://www.cssdgs.gouv.qc.ca/implication-des-parents/organisme-de-participation-des-parents-opp/>

La direction présente le rôle des parents de l'OPP. Aucun parent ne se présente.

11. Date de la première rencontre du conseil d'établissement

La première réunion aura lieu le 24 septembre à 18h30 à la salle polyvalente.

12. Levée de l'assemblée

Madame Vanessa Laplante propose la levée de l'assemblée à 19h33.

Adopté à l'unanimité.

Votre engagement est très stimulant pour nos enfants, notre école et notre communauté éducative.

Bienvenue à tous !

Karine Gauthier

Directrice